

Aurore BERGÉ reçoit les organisations de l'aide aux personnes âgées et l'AD-PA y rappelle ses positions

La Ministre des Solidarités et des Familles a reçu ce jour les principales organisations professionnelles afin d'échanger sur les actions de court et moyen termes.

L'AD-PA a tout d'abord tenu à préciser à la Ministre qu'elle partageait tant l'analyse que la méthode employée sur la petite enfance et propose de les transposer au secteur des personnes âgées.

Il serait, en effet, adéquat de mettre en place un système de contrôle ciblé pour lutter efficacement contre les cas de maltraitance et d'instaurer un ratio minimal de personnel à domicile et en établissement. Pour ce faire, l'AD-PA propose d'ouvrir les créations de poste à d'autres professions tels que les psychologues, animateurs et toute autre du secteur socio-culturel.

Par ailleurs, l'AD-PA a porté le signal de détresse dont les professionnels lui font part, en appelant à des mesures significatives dès le projet de financement de la sécurité sociale (PLFSS), car la situation ne cesse de s'aggraver avec deux conséquences à ce stade : les refus d'accompagnement et les déficits budgétaires.

Enfin, l'AD-PA a rappelé que des perspectives étaient envisageables si les établissements se transforment progressivement en domiciles regroupés avec l'aide des pouvoirs publics.

L'AD-PA considère, en effet, que la politique en faveur des personnes âgées doit répondre à l'attente majoritaire des Français, à savoir vivre « chez soi » et entouré, et non, en institution et enfermé.



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)